SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE

PRÉSENCE DE MANGANÈSE AU PUITS SAINT-ADOLPHE (SECTEUR DU LAC DORÉ)

19 JANVIER 2026

Val-David
Un monde à part

Ordre du jour

- Mot d’ouverture
- Mise en contexte par le maire
  - Résultats des analyses de manganèse
  - Résidences concernées
  - Priorisation du dossier
  - Actions de la Municipalité
- Présentation de Santé publique des Laurentides
- Quelques solutions à court terme par le maire
- Étapes à venir par le maire
- Période de questions
- Sources d’information complémentaires
- Mot de la fin

Mise en contexte

- Le puits Saint-Adolphe alimente une partie du réseau d'eau potable de Val-David, notamment le secteur du Lac Doré.
- Les analyses démontrent une concentration moyenne de manganèse de 0,160 mg/L (depuis 2022).
- La norme québécoise sur le manganèse, entrée en vigueur le 21 juin 2024, établit un seuil maximal de 0,120 mg/L.

L'eau potable distribuée dans tous les autres secteurs de Val-David respecte les normes en vigueur.

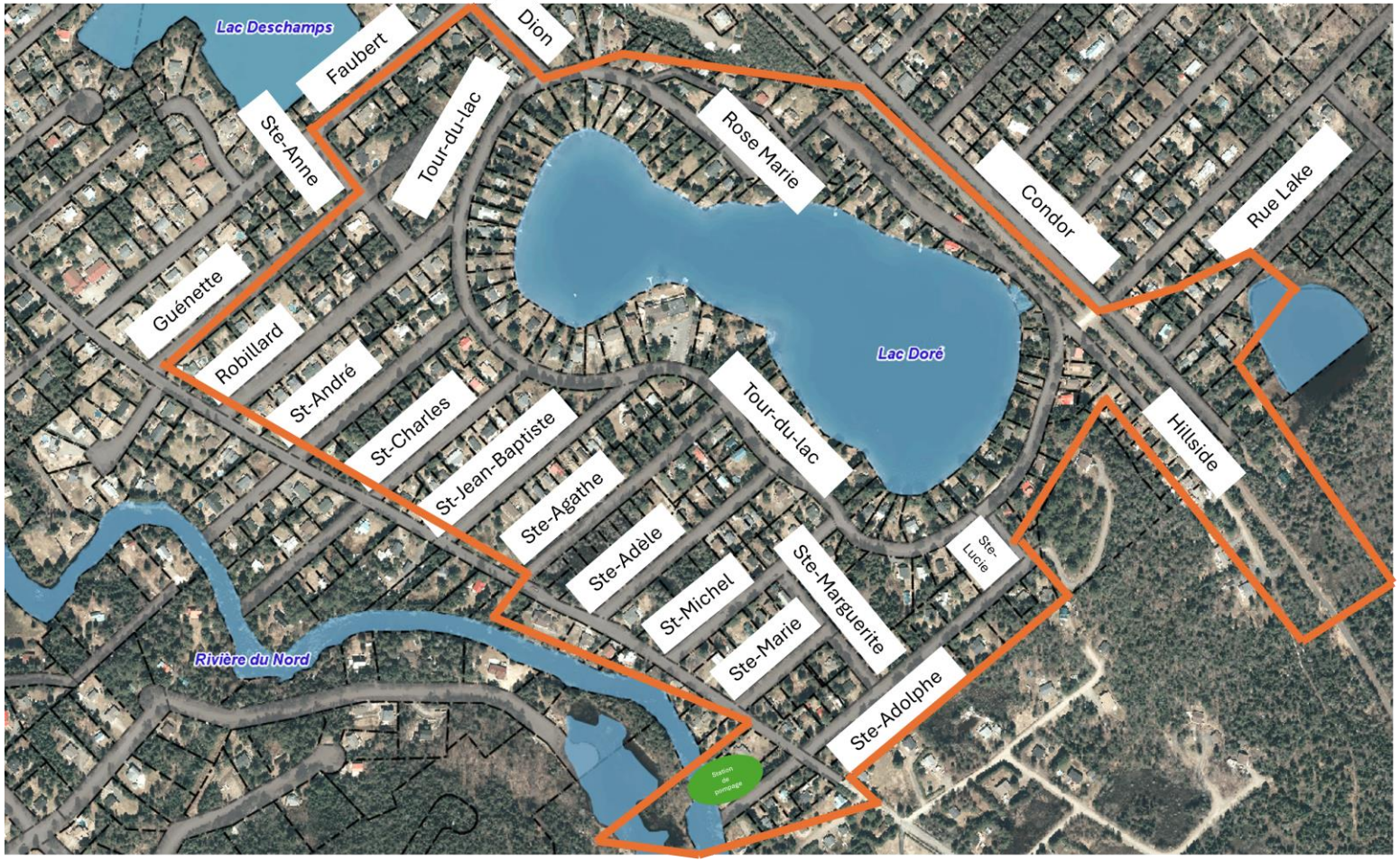
La Direction de Santé publique des Laurentides expliquera la norme, les risques et précautions.

Résultats des analyses de manganèse

		Résultats mg/L	
Dates	Firme	Milieu réseau	Extrémité du réseau
2022-10-16	H2lab	**0.1295**	0.0087
2023-04-11	H2lab	0.1103	0.1037
2023-10-16	H2lab	0.0064	0.0087
2024-04-10	H2lab	0.1197	0.0961
Adoption de la nouvelle norme à 0.120 mg/L			
2024-10-15	H2Lab	**0.1276**	0.1169
2025-04-14	H2Lab	**0.1493**	0.1040
2025-10-20	H2Lab	**0.2997**	**0.1669**
2025-11-03	H2Lab	**0.1360**	**0.1773**
	Moyennes	**0.178**	**0.141**
Moyenne totale : 0.160 mg/L			

Les prélèvements de manganèse sont effectués deux fois par année, par un laboratoire accrédité.

Résidences concernées



Secteur desservi par le puits Saint-Adolphe (275 résidences).
Tous les autres secteurs respectent les normes en vigueur.

Résidences concernées

En novembre 2025, une reconfiguration temporaire du réseau a été réalisée.

Le nombre de propriétés desservies est passé de 621 à 275,
soit une réduction de 44 %, en retirant notamment les commerces,
restaurants et le service de garde Bambouli.

Adresses actuellement desservies par le puits Saint-Adolphe	
Condor : entre 857 et 879	**Sainte-Agathe** : entre 2381 et 2438
Faubert : entre 2359 et 2434	**Saint-André** : entre 2329 et 2399
Dion : entre 1194 et 1201	**Sainte-Anne** : entre 1115 et 1128
Guénette : entre 2340 et 2410	**Saint-Charles** : entre 2363 et 2403
Hillside : entre 884 et 868	**Saint-Jean-Baptiste :** entre 2376 et 2438
Lake : au complet	**Saint-Michel :** entre 2405 et 2445
Robillard : entre 2335 et 2415	**Sainte-Lucie** : 2475 uniquement
Rose-Marie : entre 1002 et 1053	**Sainte-Marguerite :** entre 875 et 913
Sainte-Adèle : entre 2379 et 2433	**Sainte-Marie :** entre 2415 et 2423
Saint-Adolphe : entre 2356 et 2500	**Tour-du-Lac :** entre 824 et 1141

Priorisation du dossier

- La présence de manganèse dans l'eau existe dans plusieurs municipalités au Québec.

- La Municipalité était au fait de la présence de manganèse dans l'eau, un phénomène qui a pu être documenté à compter des premiers rapports d'analyse réalisés par une firme accréditée en 2022.

- Malgré l'absence de norme régissant la présence de manganèse dans l'eau potable, la Municipalité a amorcé un travail d'investigation, visant à :
  - mieux comprendre la présence de manganèse ;
  - documenter la situation ;
  - explorer différentes pistes de solutions.

- À la suite de l'adoption de la nouvelle norme québécoise, des actions concrètes ont été mises en place.

Actions de la Municipalité à ce jour

21 juin 2024

Entrée en vigueur de la norme québécoise sur le manganèse (0,120 mg/L)

Février 2025

Présentation d'un rapport des travaux publics aux élus et recommandation de procéder à une étude

11 février 2025

Octroi d'un mandat à LCL Environnement pour analyser les options de traitement et les coûts

Septembre 2025

Octroi d'un mandat pour l'élaboration d'un Plan directeur de l'eau potable afin de :

- Planifier l'avenir du réseau
- Identifier les améliorations nécessaires
- Évaluer les coûts à court, moyen et long terme

Actions de la Municipalité à ce jour

24 octobre 2025

- Avis officiel de de Santé publique des Laurentides confirmant le dépassement de la norme au puits Saint-Adolphe
- Suivi étroit avec Santé publique et le ministère de l'environnement (MELCCFP)

Novembre 2025

Reconfiguration du réseau réduisant de 44 % le nombre de propriétés desservies (de 621 à 275)

Janvier 2026

- Envoi d'une lettre aux propriétaires concernés et mise en ligne d'une page Web dédiée : valdavid.com/Projets majeurs/Puits Saint-Adolphe
- Tenue de la présente séance d'information publique

Eau potable disponible gratuitement



Un robinet d’eau potable conforme est disponible dans le stationnement de la mairie.

Solutions à court terme

Certains systèmes de traitement d’eau domestique peuvent contribuer à réduire les concentrations de manganèse dans l’eau.

Ces dispositifs peuvent être installés à l’entrée de la résidence ou à un point d’utilisation précis (sous l’évier ou au robinet).

Le cas échéant, il est recommandé de choisir un système certifié par un organisme accrédité.

Étapes à venir

À la réception des rapports des firmes mandatées, le conseil municipal prendra les décisions requises afin de corriger la situation de façon durable.

Ces décisions tiendront compte :

- des recommandations de Santé publique
- des exigences du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)
- des coûts
- des impacts pour la collectivité

La population sera informée à chaque étape importante de l’évolution du dossier.

Ce qu’il faut retenir

La situation est connue, suivie et encadrée

Les risques sont ciblés, pas généralisés

Des actions concrètes sont déjà en place

La Municipalité s’engage à vous informer à chaque étape

Questions ou préoccupations

- Pour toute préoccupation liée à la santé : **Info-Santé (811)**
- Pour des questions concernant le manganèse et la santé : **15agence_sante-environnement@ssss.gouv.qc.ca**
- Une page d'information générale, comprenant des liens pertinents, les rapports des concentrations de manganèse, l'historique du dossier ainsi qu'une foire aux questions, est disponible sur le site de la Municipalité : **valdavid.com/projets-majeurs/puits-saint-adolphe**

Références

https://www.who.int/publications/i/item/WHO-HEP-ECH-WSH-2021.5

https://www.inspq.qc.ca/eau-potable/manganese

https://lpi.oregonstate.edu/mic/minerals/manganese

MERCI

Val-David
Un monde à part